



AVIS DE RECRUTEMENT :

Agents Techniques Polyvalents Saisonniers

La Commune de HAUTELUCE / LES SAISIES recrute pour la saison d'hiver 2020/2021 des agents techniques polyvalents, chauffeurs poids-lourds, pour l'exécution des tâches relevant de l'ensemble des compétences du service voirie/déneigement et de ses missions annexes, ainsi que des missions générales du service technique (animation, bâtiment...).

Temps de travail : 37 h (1 jour RTT/mois)

Lieu d'affectation : Hauteluce / Les Saisies

Poste à pourvoir : **01/12/2020**

Durée : **4 mois (31/03/2021)**

RELATIONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES :

Rattachés aux Services Techniques d'Hauteluce/Les Saisies,
Sous la responsabilité du Maire d'Hauteluce et sous l'autorité du Directeur des Services Techniques et du chef d'équipe des Saisies et/ou d'Hauteluce

MISSIONS :

- Viabilité hivernale : Conduite d'une chargeuse ou autre poste de déneigement en fonction des compétences et besoins du service, en binôme ou seul,
- Vigilance hivernale du 1^{er} décembre au 31 mars de chaque année :
Les agents sont placés sous le régime des astreintes durant : Semaine complète, Week-end (du vendredi soir au lundi matin), Samedi, Dimanche ou jour férié, Nuit)
- Déneigement manuel des trottoirs, passages piétons, grilles et accès divers,
- Participation à l'exécution des travaux relevant de l'ensemble des compétences des services techniques (travaux de voirie, de maçonnerie, aide aux manifestations et festivités, entretien bâtiments, service propreté),
- Entretien et nettoyage des toilettes publiques et des aires à containers.

COMPETENCES :

- ✓ Permis B exigé, C serait un plus
- ✓ CACES 1, 2, 4
- ✓ Règles de sécurité sur les chantiers et dans chaque geste professionnel
- ✓ Aptitude au travail en équipe, disponibilité et efficacité.

CONTRAINTES ET RISQUES PARTICULIERS DU POSTE :

- ✓ Travail en extérieur
- ✓ Horaires variables en fonction des conditions météorologiques :
 - ❖ Habituels : 7h00 - 12h00 et de 13h30 -16 h00 (du lundi au jeudi)
 - Et de 7h00 - 12 h00 et de 13H30 - 15H30 (le vendredi)
 - ❖ Déneigement départ : 3 heures.

REMUNERATION : SMIC + 10 %, + heures supplémentaires, + indemnités d'astreintes.

Les candidatures devront être adressées par lettre de motivation et curriculum-vitae à
Monsieur le Maire - MAIRIE - 154 rue de la voûte - 73620 HAUTELUCE ou par courriel
contact@mairie-hauteluce.fr
Ou déposées au secrétariat de la Mairie de Hauteluce aux heures d'ouverture

Avant le 23 octobre 2020